



TROPHEE SENIORS 2021

Samedi 17 et Dimanche 18 Juillet 2021 – Golf Vichy Forêt de Montpensier
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Vendredi 2 juillet 2021.**
Contrôle des inscrits : **Samedi 3 Juillet 2021.**
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Mercredi 7 Juillet 2021.**
Publication des départs : **Judi 15 Juillet.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 27,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 24,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentre dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu),
sauf trous 3 / 7 / 8 / 12 / 13 / 18, départs des repères V (rouge).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc),
sauf trous 3 / 7 / 8 / 12 / 13 / 18, départs des repères III (jaune).

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur les trous 8, 9, 10, 11, 6 et 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).



ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au
Golf Vichy Forêt de Montpensier
Domaine de Rilhat
03700 Serbannes

Droits d'engagement

- Adultes : 80 €
- Abonnés Golf : 30€

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

72 joueurs et joueuses, dont 16 dames et 7 wild cards.

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Seniors.
- L'ordre des index.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, dans l'ordre du Mérite Senior, puis des index.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

Les trois premiers vétérans Messieurs et Dames sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



TROPHEE SENIORS 2021

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre SEGVFM).

Golf Vichy Forêt Montpensier
Domaine de Rilhat
03700 Serbannes

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

• Adultes : 80 €

Abonnés Golf : 30 €